

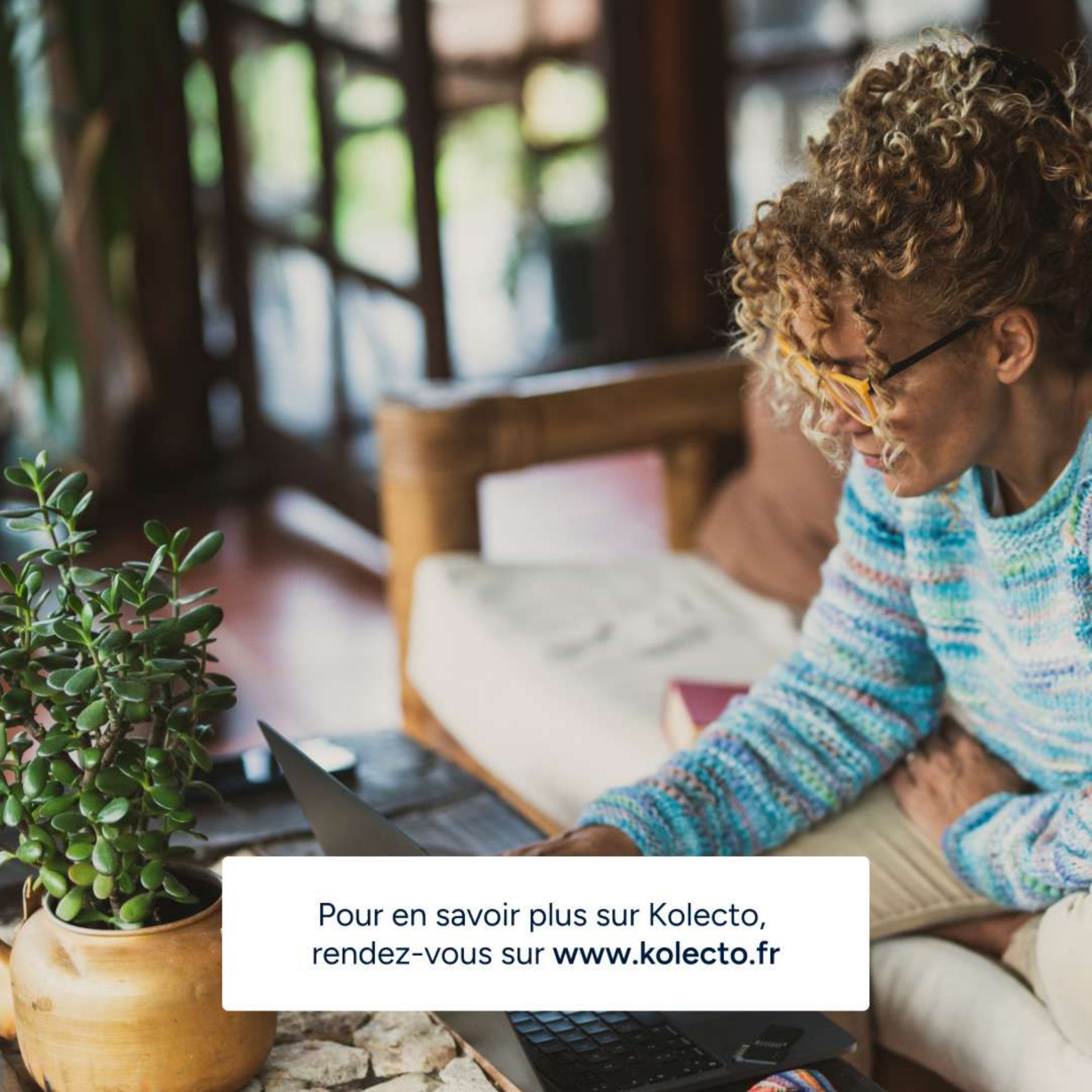
• Comparatif 2023 / 2024

Baromètre 2024 : Les dirigeants sont-ils enfin prêts pour la facture électronique ?



Sommaire

• Fiche technique	3
• L'échantillon interrogé	4
• Les résultats	5
• Annexes	29



Pour en savoir plus sur Kolecto,
rendez-vous sur www.kolecto.fr

● Fiche technique

Enquête réalisée pour  **Kolecto.** et 



Échantillon

500 dirigeants d'entreprise, directeurs administratif et financier, gérants ou personne en charge de la facturation.



Dates de terrain

Du 4 au 26 juillet 2024



Méthodologie

Échantillon interrogé **par téléphone.**

Méthode des quotas : Taille d'entreprise et secteur

Les rappels sont issus de la vague 1, réalisée du 23 mai au 16 juin 2023 auprès de 502 dirigeants d'entreprise, directeurs administratif et financier, gérants ou personne en charge de la facturation. Les évolutions sont signifiées par  



Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 « Etudes de marché, études sociales et d'opinion ». Ce rapport a été relu par Etienne Mercier, Directeur de département Opinion & Santé (Ipsos Public Affairs).

● L'échantillon interrogé

L'échantillon d'entreprises interrogées est un **échantillon raisonné**, mis en place pour interroger suffisamment d'entreprises en termes de taille, notamment pour les entreprises de 500 salariés et plus, qui sont très peu nombreuses. Les quotas ont en revanche été respectés en ce qui concerne les secteurs d'activité.

Dans un second temps, **chaque entreprise a été remise à son poids au sein des échantillons**, selon la structure réelle des entreprises françaises, pour les résultats globaux.

Cette méthode permet d'obtenir **un échantillon représentatif** tout en permettant **une lecture par taille d'entreprise** et par **secteur**.

Taille des entreprises	Nombre d'interviews
1 à 9 salariés	120
10 à 49 salariés	120
50 à 99 salariés	80
100 à 249 salariés	60
250 à 499 salariés	60
500 salariés et plus	60
	500

Secteur des entreprises	Nombre d'interviews
Commerce	152
Service	212
Agriculture et Industrie	68
Construction	68
	500



• **LES RÉSULTATS**

● Message introductif

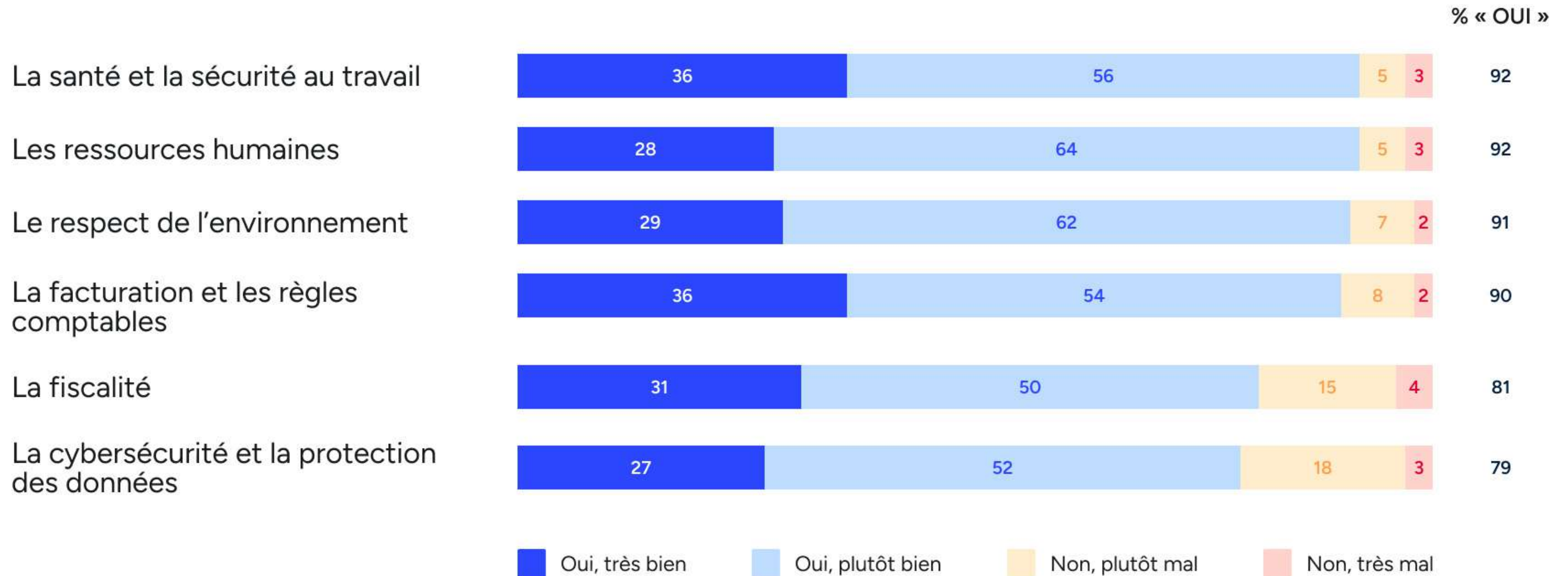
Le Gouvernement s'est engagé dans la mise en œuvre et la généralisation de la facturation électronique dans la sphère privée :

Initialement prévue à partir du 1er juillet 2024, la réforme s'appliquera à partir du 1er septembre 2026. Toutes les entreprises françaises devront être en mesure de recevoir leurs factures sous forme électronique. La loi prévoit aussi, que toutes les entreprises devront progressivement être non seulement en mesure de recevoir mais aussi d'émettre leurs factures sous forme électronique.

Concrètement, à partir du 1er septembre 2026, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, devront, pour s'acquitter de ces obligations, avoir choisi une plateforme de dématérialisation pour échanger leurs factures électroniques et transmettre leurs données à l'administration. Elles pourront choisir librement de recourir soit à une plateforme de dématérialisation dite « partenaire » de l'administration, soit directement au portail public de facturation (Chorus Pro). La facture électronique n'a donc rien à voir avec la facture dématérialisée qui n'est pas normée et qui peut être un fichier Excel ou PDF que l'on envoie par voie électronique.

• Dans l'ensemble, les dirigeants d'entreprise estiment réussir à bien suivre les évolutions réglementaires dans chaque domaine

Question : « Avez-vous le sentiment de parvenir à suivre les évolutions réglementaires qui concernent votre entreprise dans chacun des domaines suivants : »
(base : Ensemble de l'échantillon) **NOUVELLE QUESTION 2024**



● Une perception partagée par l'ensemble des secteurs et des tailles d'entreprise

Question : «Avez-vous le sentiment de parvenir à suivre les évolutions réglementaires qui concernent votre entreprise dans chacun des domaines suivants : »
(base : Ensemble de l'échantillon)

En % « OUI TRÈS BIEN »	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
La facturation et les règles comptables	36	31	39	38	35	35	38	43	34	45	42	26
La santé et la sécurité au travail	36	38	40	34	36	37	35	35	36	33	32	20
La fiscalité	31	30	37	31	29	31	32	36	29	30	26	20
Le respect de l'environnement	29	32	30	25	30	28	31	30	22	36	28	21
Les ressources humaines	28	19	30	36	24	26	39	31	38	34	29	23
La cybersécurité et la protection des données	27	23	18	29	29	26	34	28	30	39	26	19



- **Un tiers des entreprises rencontrent néanmoins des difficultés dans au moins un des domaines proposés**

Question : «Avez-vous le sentiment de parvenir à suivre les évolutions réglementaires qui concernent votre entreprise dans chacun des domaines suivants : »
(base : Ensemble de l'échantillon)

33%

des entreprises reconnaissent ne pas arriver à suivre les évolutions réglementaires dans au moins un domaine

8%

des entreprises reconnaissent ne pas arriver à suivre les évolutions réglementaires dans chacun des domaines



27%

dans les secteurs agriculture/industrie

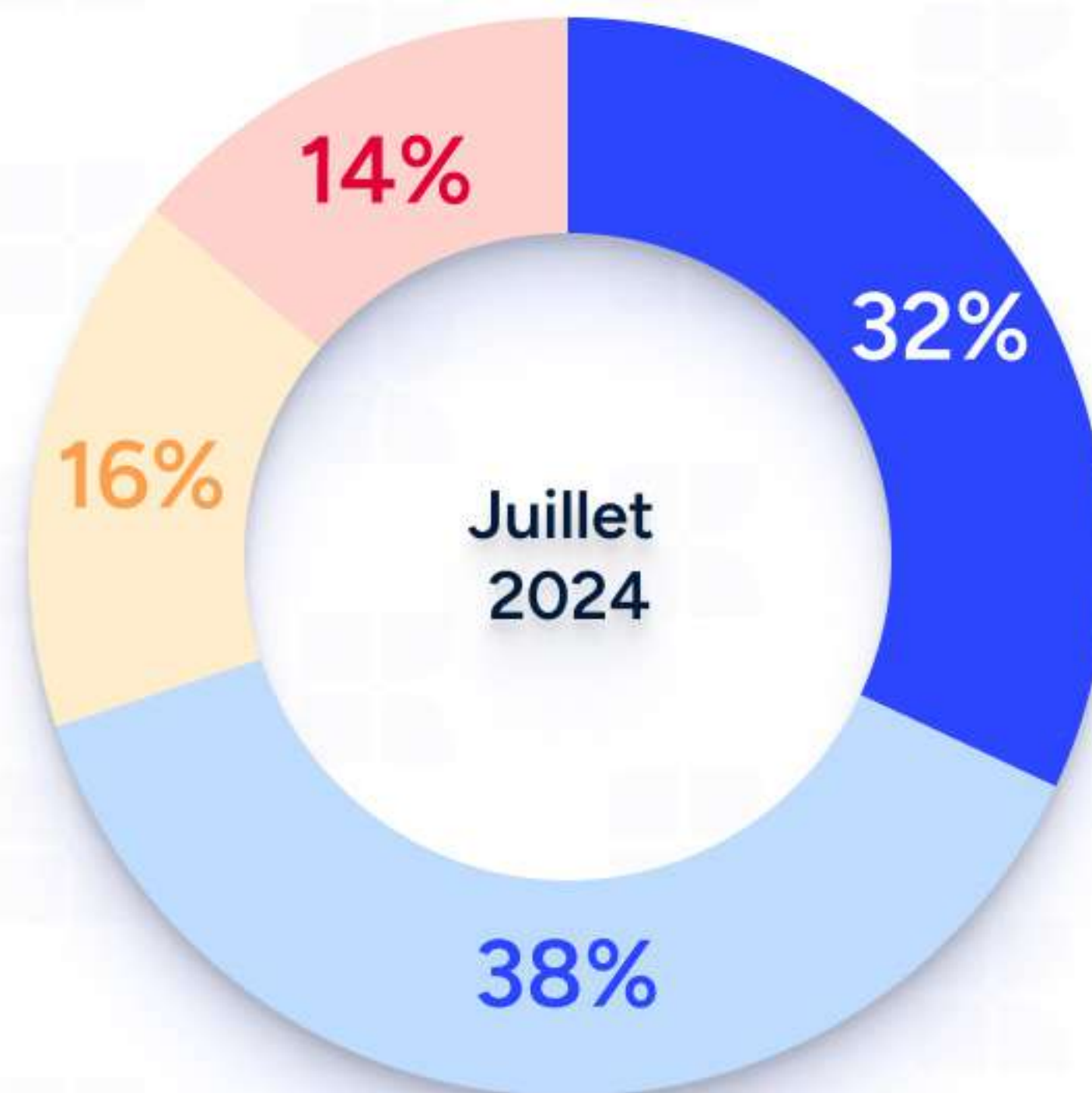


14%

dans le secteur du commerce

- Près d'un tiers des entreprises connaît précisément la réforme de la facturation électronique, une proportion minoritaire mais qui progresse

Question : « Connaissez-vous l'existence de cette réforme qui s'appliquera à partir du 1er septembre 2026 ? » (base : Ensemble de l'échantillon)



68%
des entreprises
manquent de
connaissances sur
la e-facturation

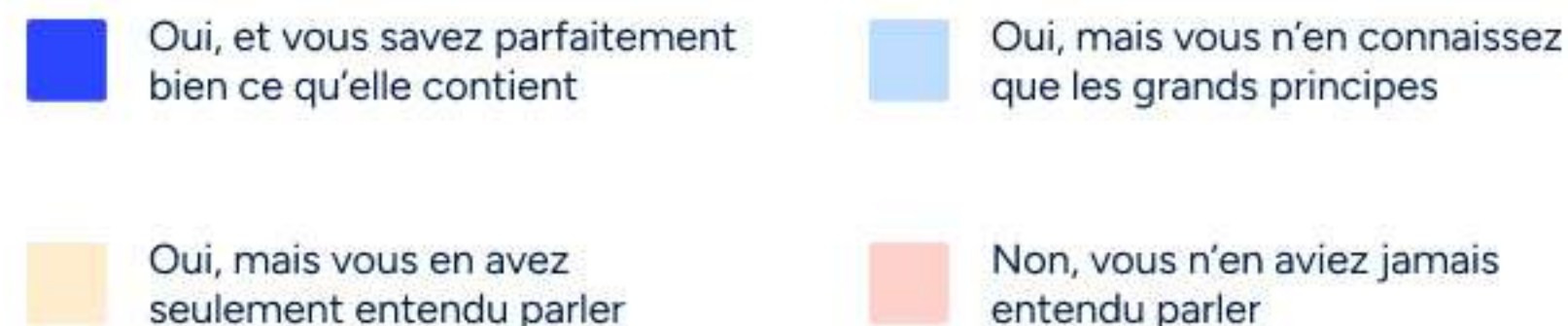
↘ **7pts**

Juin 2023 : 75%

■ Oui, et vous savez parfaitement bien ce qu'elle contient ■ Oui, mais vous n'en connaissez que les grands principes ■ Oui, mais vous en avez seulement entendu parler ■ Non, vous n'en avez jamais entendu parler

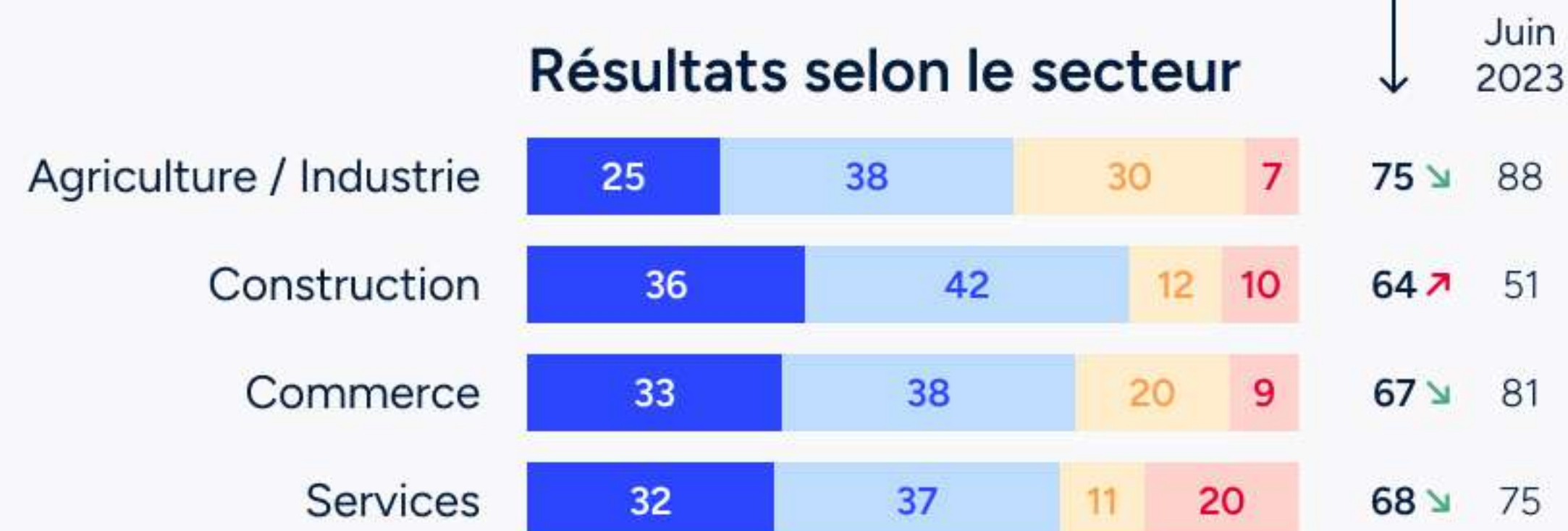
- **Près d'un tiers des entreprises connaît précisément la réforme de la facturation électronique, une proportion minoritaire mais qui progresse**

Question : « Connaissez-vous l'existence de cette réforme qui s'appliquera à partir du 1er septembre 2026 ? »
(base : Ensemble de l'échantillon)

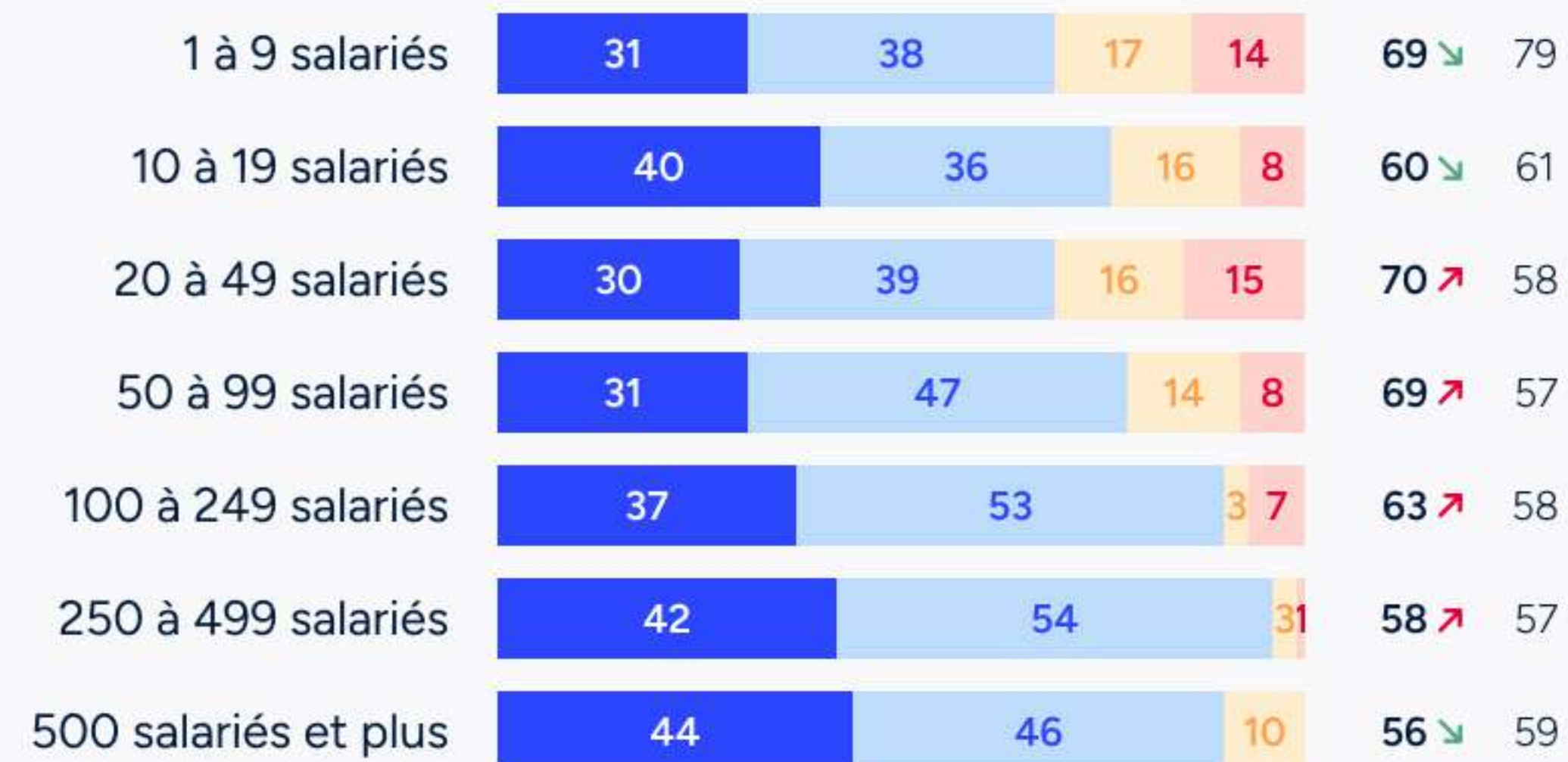


% manquant de connaissances sur la e-facturation

Résultats selon le secteur

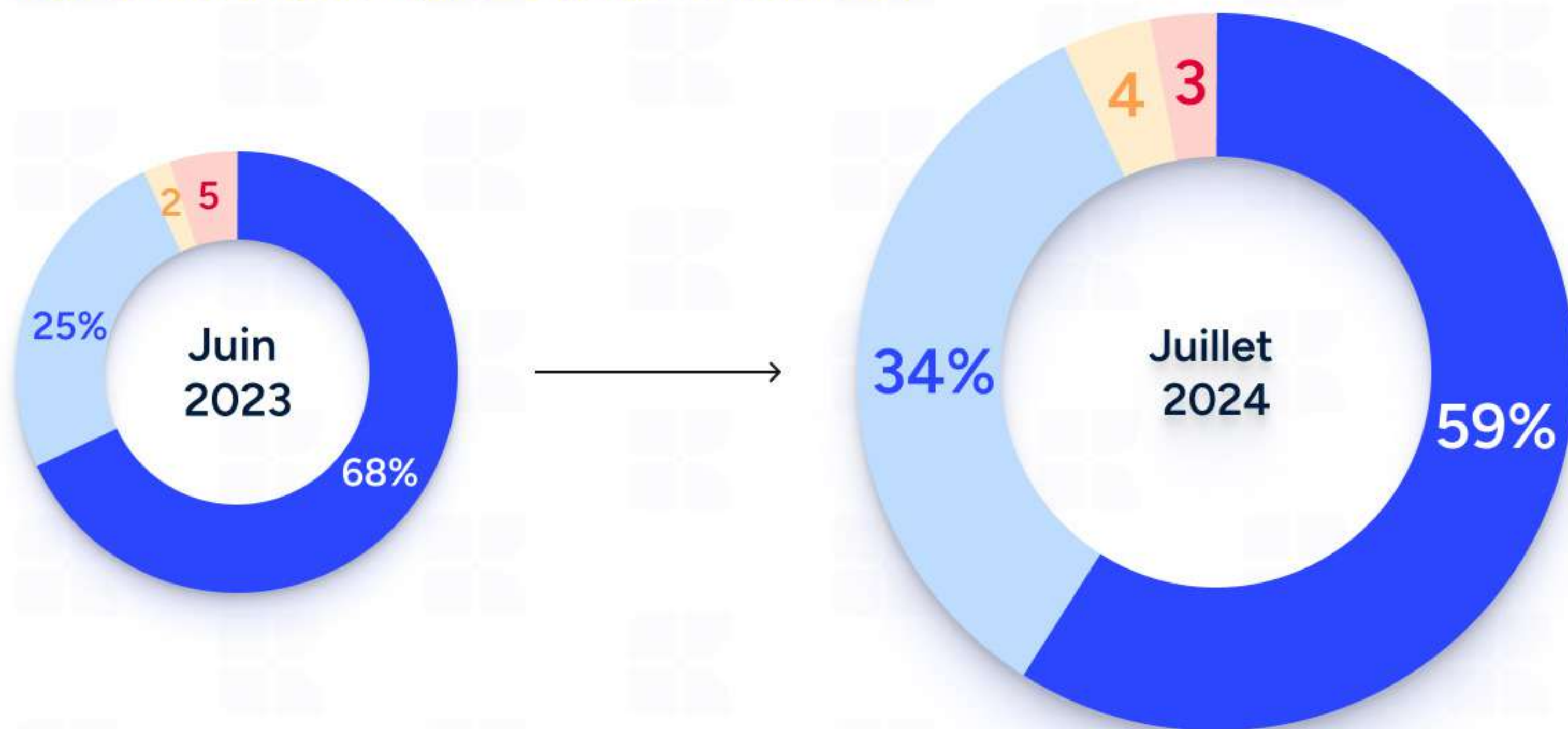


Résultats selon la taille d'entreprise



- En revanche, la part des entreprises qui déclare ne pas être certaine d'être prête progresse, même si elle demeure minoritaire

Question : « Pensez-vous que votre entreprise sera prête pour cette échéance et aura pris toutes les mesures nécessaires pour recevoir des factures électroniques ? » (base : Ensemble de l'échantillon)



41%
des entreprises ne
sont **pas certaines**
d'être prêtes

↗ **9pts**

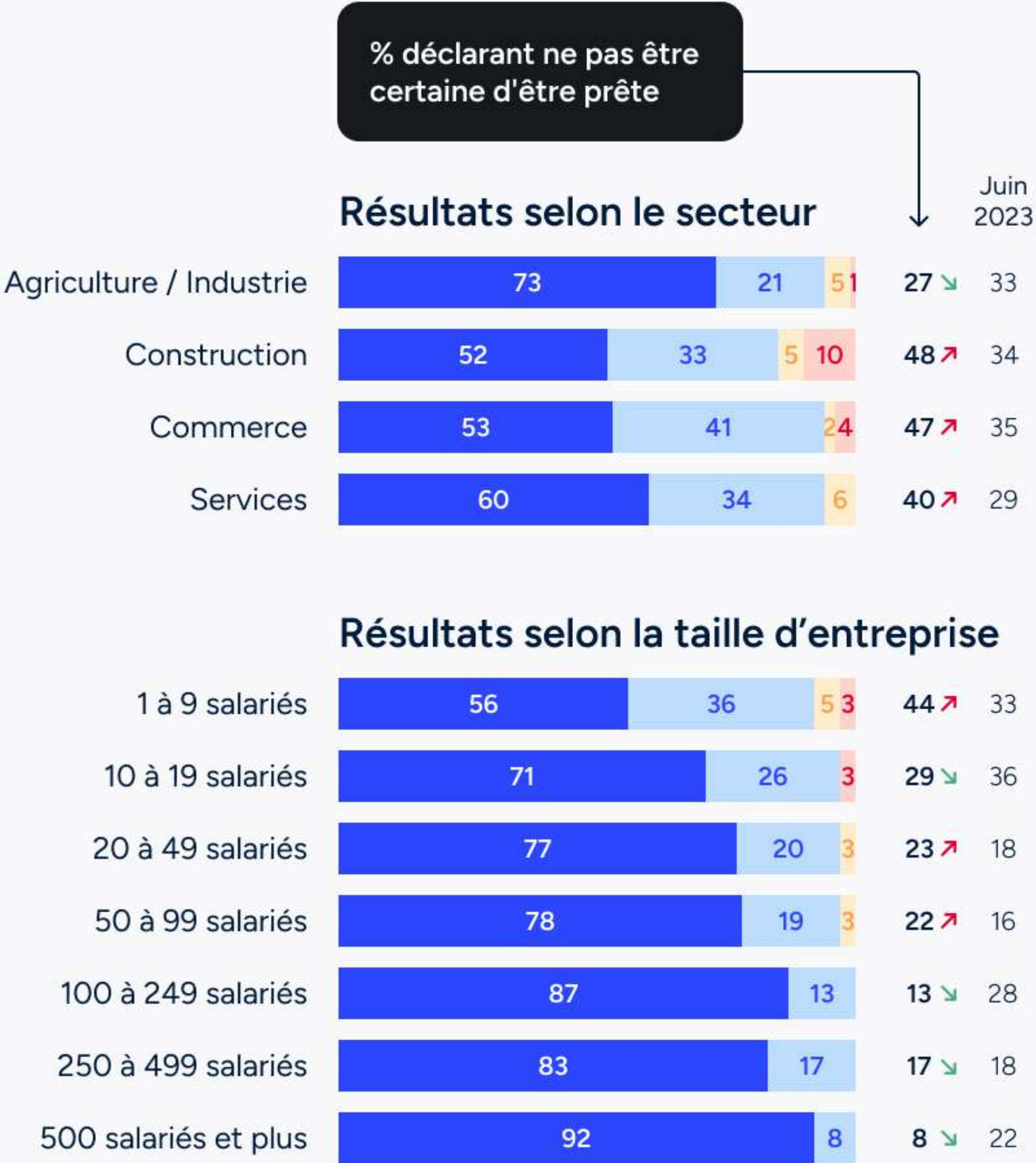
Juin 2023 : 32%

■ C'est certain ■ C'est probable mais ce n'est pas certain ■ C'est peu probable ■ C'est impossible

- En revanche, la part des entreprises qui déclare ne pas être certaine d'être prête progresse, même si elle demeure minoritaire

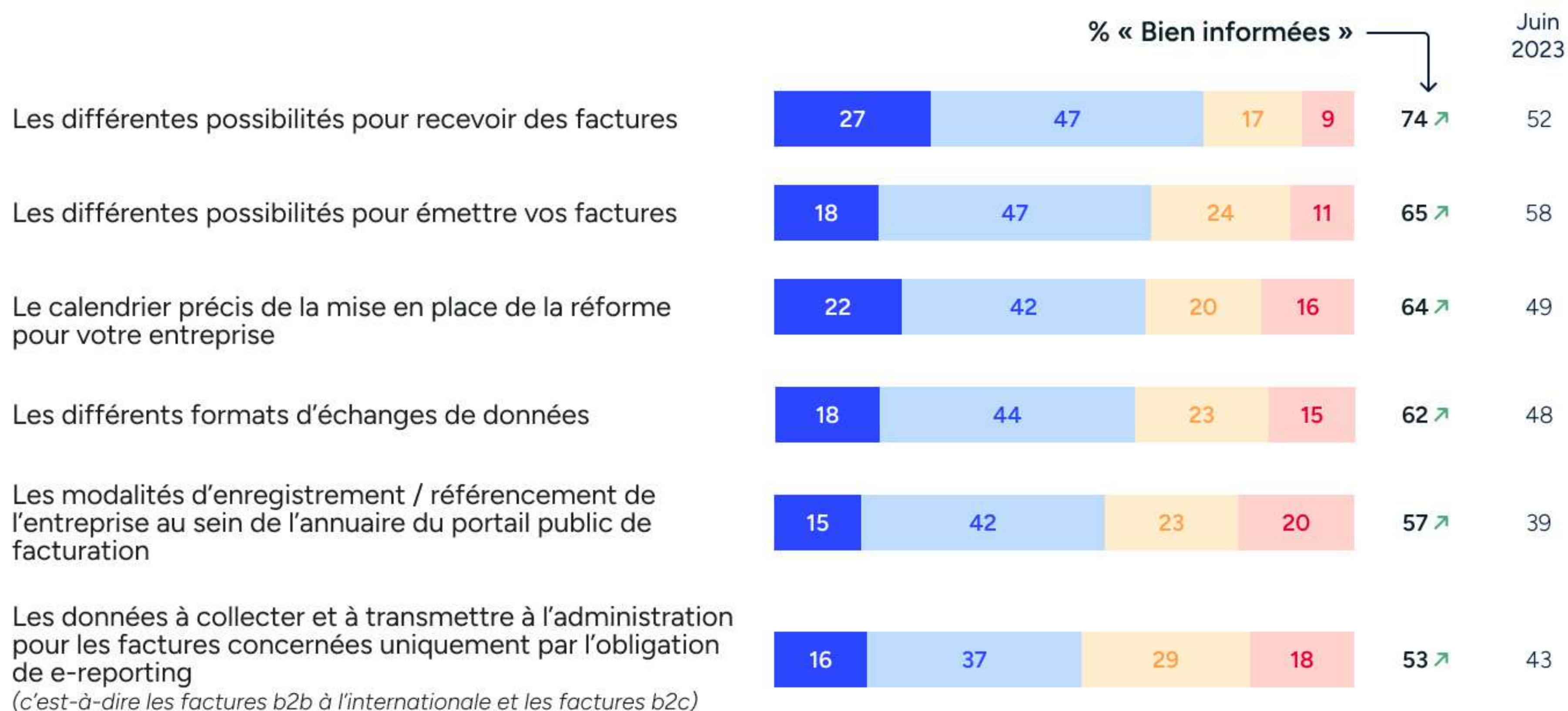
Question : « Pensez-vous que votre entreprise sera prête pour cette échéance et aura pris toutes les mesures nécessaires pour recevoir des factures électroniques ? »

(base : Ensemble de l'échantillon)



- **Le niveau d'information des entreprises a progressé sur l'ensemble des sujets, qu'il s'agisse des différentes options pour recevoir et émettre des factures, ou encore du calendrier de la réforme**

Question : « Avez-vous le sentiment d'être bien ou mal informé sur chacun des sujets suivants concernant la réforme ? » (base : Ensemble de l'échantillon)



15%

se sentent **mal informées**
sur **tous** les sujets

↘ **17pts**

Jun 2023 : 32%

● Les entreprises de moins de 20 salariés sont les moins bien informées

Question : « Avez-vous le sentiment d’être bien ou mal informé sur chacun des sujets suivants concernant la réforme ? » (base : Ensemble de l’échantillon)

EN % "BIEN"	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
Les différentes possibilités pour recevoir des factures	74	67	78	74	74	72	81	81	77	87	90	86
Les différentes possibilités pour émettre vos factures	65	72	63	75	58	63	80	76	76	79	90	84
Le calendrier précis de la mise en place de la réforme pour votre entreprise	64	65	57	68	64	62	71	71	79	84	82	83
Les différents formats d'échanges de données	62	58	68	59	64	60	73	74	76	77	85	68
Les modalités d'enregistrement / référencement de l'entreprise au sein de l'annuaire du portail public de facturation	57	50	62	60	56	56	61	65	65	78	77	68
Les données à collecter et à transmettre à l'administration pour les factures concernées uniquement par l'obligation de e-reporting. <i>(c'est à-dire les factures b2b à l'internationale et les factures b2c)</i>	53	41	67	51	54	50	68	70	64	78	84	70
Se sentent mal informées sur tous les sujets	15	26	13	14	12	15	16	9	14	2	3	5

● La grande majorité des entreprises françaises estime que la réforme va permettre de lutter plus efficacement contre les fraudes à la TVA

Question : « Et plus précisément, diriez-vous que la réforme va permettre de faire les choses suivantes ? » (base : Ensemble de l'échantillon)



92%
des entreprises ont une perception plutôt positive de la réforme et estiment qu'elle **permettra d'atteindre les objectifs**

↗ **10pts**

Juin 2023 : 82%

■ OUI, TOUT À FAIT ■ OUI, PLUTÔT ■ NON, PLUTÔT PAS ■ NON, PAS DU TOUT * NOUVEL ITEM 2024

● Une perception des avantages de la réforme très différente selon la taille des entreprises : les TPE se montrent les plus dubitatives...

Question : « Et plus précisément, diriez-vous que la réforme va permettre de faire les choses suivantes ? » (base : Ensemble de l'échantillon)

En % « OUI »	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
Permettre à l'Etat de lutter plus efficacement contre les entreprises qui fraudent à la TVA et qui font ainsi de la concurrence déloyale aux autres	76	78	67	85	71	75	83	82	82	85	83	86
Simplifier vos obligations déclaratives grâce à un pré-remplissage des déclarations de TVA	63	66	42	70	65	62	71	63	68	70	76	77
Permettre à votre banquier ou à votre expert-comptable de mieux vous accompagner dans la gestion financière de votre entreprise*	57	57	43	60	60	58	53	45	56	63	56	57
Gagner du temps sur la gestion financière de votre entreprise au profit de votre développement commercial*	54	57	37	58	55	54	51	56	47	54	59	57
Réorganiser vos services de gestion financière et comptable	54	44	49	57	57	55	48	48	62	52	67	59

● ...Le secteur de la construction se montre également plus critique

Question : « Et plus précisément, diriez-vous que la réforme va permettre de faire les choses suivantes ? » (base : Ensemble de l'échantillon)

En % « OUI »	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
Avoir une gestion plus efficace de votre trésorerie à travers des services de cash-management*	45	49	24	49	48	44	46	49	46	55	52	47
Mieux piloter votre activité commerciale en ayant une vision plus précise de vos relations avec vos clients et vos fournisseurs	45	44	17	55	46	44	48	42	50	54	62	47
Renforcer votre compétitivité, grâce à l'allègement de votre charge administrative, à la diminution des délais de paiement et aux gains de productivité	41	40	27	34	51	40	47	50	49	47	61	56
Vous permettre de négocier vos prêts au taux le plus avantageux avec les banques pour financer vos projets*	35	31	26	39	36	34	38	45	30	48	45	45

- Une réforme à laquelle la majorité des entreprises françaises se dit favorable, avec une progression de cette perception positive. Néanmoins, cet assentiment reste modéré

Question : « Globalement, diriez-vous que la mise en place de cette réforme est une bonne chose ou une mauvaise chose pour votre entreprise ? » (base : Ensemble de l'échantillon)



69%
des entreprises
estiment que la
réforme est **une**
« bonne chose »

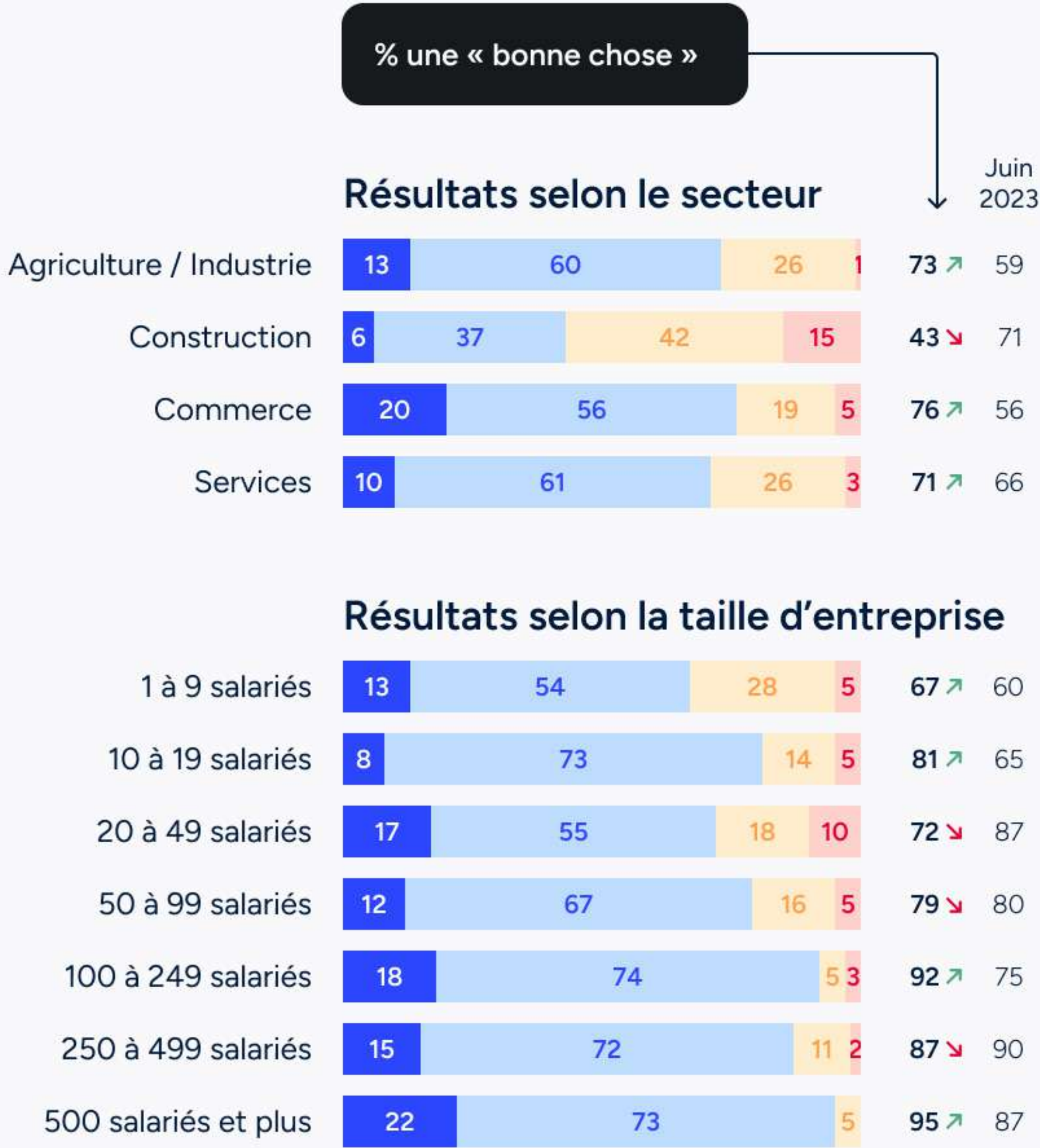
↗ **6pts**

Juin 2023 : 63%

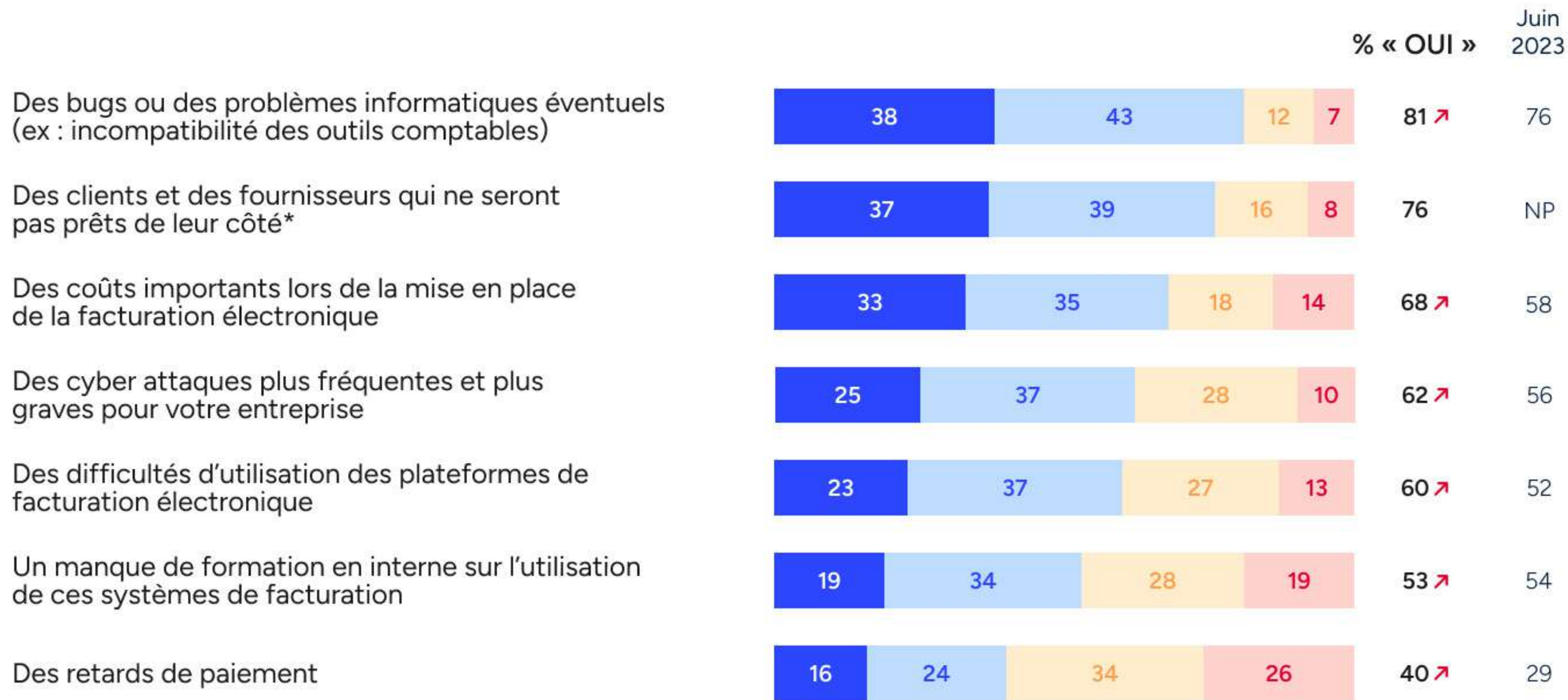
■ Une très bonne chose ■ Plutôt une bonne chose ■ Plutôt une mauvaise chose ■ Une très mauvaise chose

- Une réforme à laquelle la majorité des entreprises françaises se dit favorable, avec une progression de cette perception positive. Néanmoins, cet assentiment reste modéré

Question : « Globalement, diriez-vous que la mise en place de cette réforme est une bonne chose ou une mauvaise chose pour votre entreprise ? » (base : Ensemble de l'échantillon)



- **Malgré le meilleur niveau d'information concernant la réforme, les craintes des entreprises sont plus hautes qu'en 2023 : elles craignent avant tout des bugs, le fait que les clients ne seront pas prêts et les coûts importants suscités par la réforme**



15%

des entreprises sont inquiètes pour **tous** ces éléments

↗ **3pts**

Jun 2023 : 12%

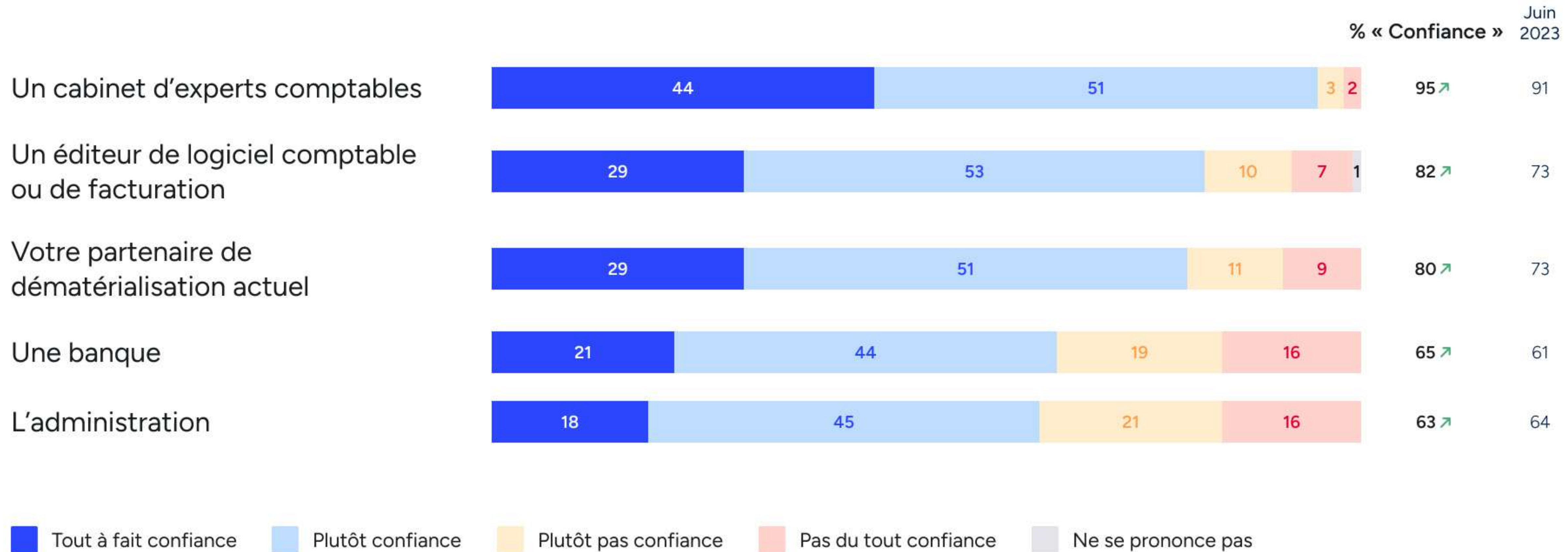
● Ces craintes sont partagées par toutes les entreprises, peu importe leur taille et leur secteur d'activité

Question : « Suite à la mise en place de cette réforme, craignez-vous... ? » (base : Ensemble de l'échantillon)

EN % "OUI"	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
Des bugs ou des problèmes informatiques éventuels (ex : incompatibilité des outils comptables)	81	91	90	83	75	83	72	75	77	77	79	75
Des clients et des fournisseurs qui ne seront pas prêts de leur côté*	76	76	81	71	79	77	72	84	65	67	81	83
Des coûts importants lors de la mise en place de la facturation électronique	68	69	79	69	64	70	62	60	63	68	61	76
Des cyber attaques plus fréquentes et plus graves pour votre entreprise	62	70	78	59	58	63	61	56	56	63	50	46
Des difficultés d'utilisation des plateformes de facturation électronique	60	61	73	57	57	61	54	60	56	39	48	53
Un manque de formation en interne sur l'utilisation de ces systèmes de facturation	53	52	67	41	57	55	43	44	36	24	36	38
Des retards de paiement	40	45	52	36	37	39	43	41	37	47	39	39

● Une confiance en progression envers les cabinets d'expertise comptable, les éditeurs logiciels spécialisés et le secteur bancaire

Question : « Avez-vous confiance ou non dans ces différents acteurs pour vous accompagner dans la mise en place de cette réforme ? »
(base : Ensemble de l'échantillon)



- Une confiance forte quel que soit le secteur et la taille de l'entreprise mais qui est plus importante dans les entreprises comptant 250 salariés et plus

Question : « Avez-vous confiance ou non dans ces différents acteurs pour vous accompagner dans la mise en place de cette réforme ? »
 (base : Ensemble de l'échantillon)

En % « Confiance »	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
Un cabinet d'experts comptables	95	99	93	93	96	95	97	89	89	97	88	92
Un éditeur de logiciel comptable ou de facturation	82	92	83	86	75	81	82	84	88	87	90	92
Votre partenaire de dématérialisation actuel	80	90	77	79	79	80	80	75	82	90	85	93
Une banque	65	88	66	65	58	64	76	65	59	73	67	76
L'administration	63	63	48	68	65	63	66	55	67	69	79	83

● La simplicité : les dirigeants attendent une solution facile d'utilisation et qui s'intègre à leur système déjà existant

Question : « Quel a été ou sera votre critère décisif pour choisir de vous faire accompagner par un acteur plutôt qu'un autre ? »

(base : Ensemble de l'échantillon) NOUVELLE QUESTION 2024

La mise en place d'une solution facile d'utilisation pour vos équipes et sur laquelle elles puissent être formées rapidement

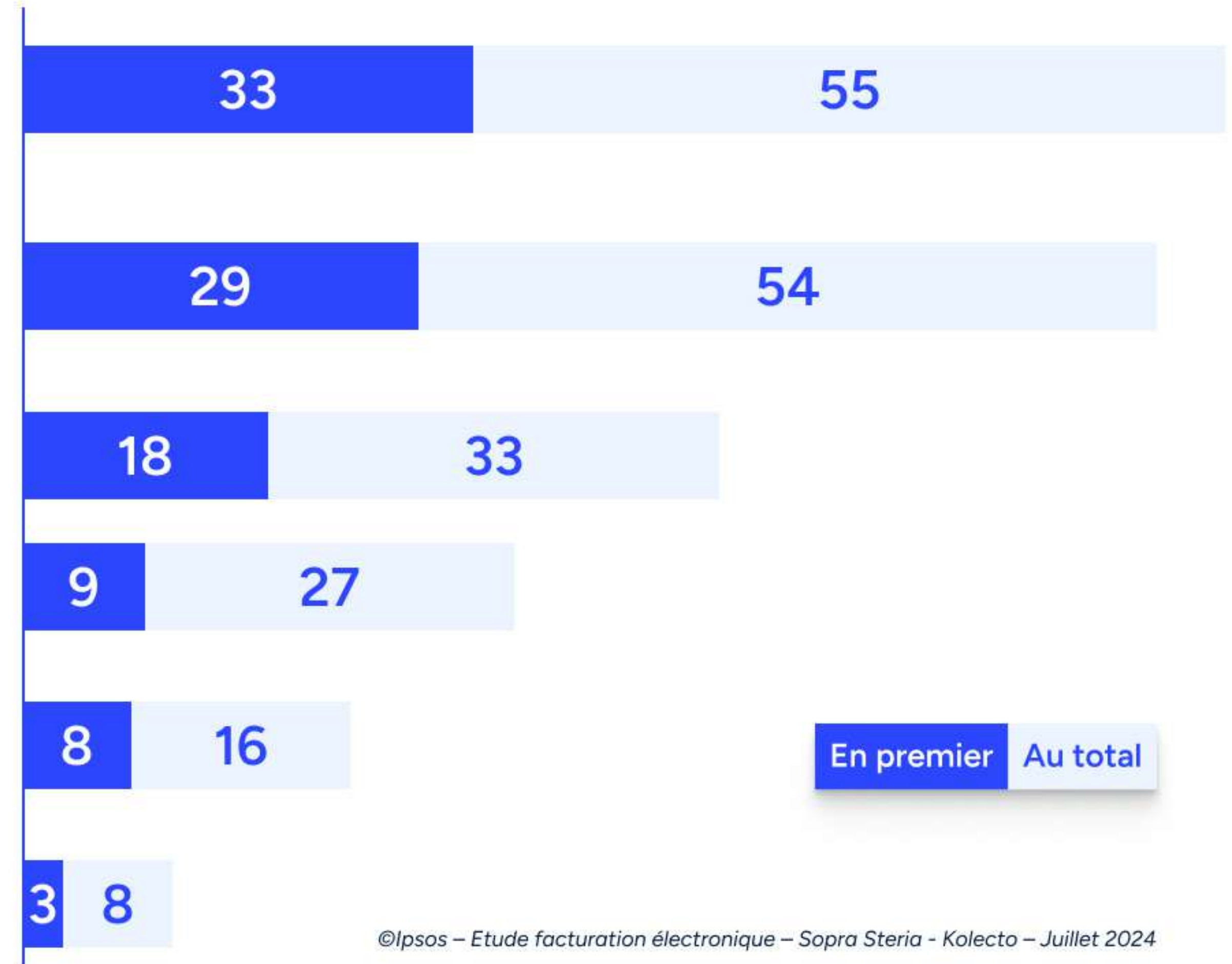
La capacité à vous proposer un système de facturation électronique qui s'intègre à votre système existant et qui n'exige pas de le changer entièrement

La légitimité pour assurer la mise en conformité de votre système de facturation avec la réforme

La maîtrise des spécificités de votre secteur d'activité

La capacité à proposer des services complémentaires pour optimiser vos process, la gestion de votre trésorerie

La capacité à gérer vos factures à l'international



●

Quelle que soit la catégorie d'entreprise, la facilité d'utilisation et l'intégration au système existant sont les deux critères les plus importants

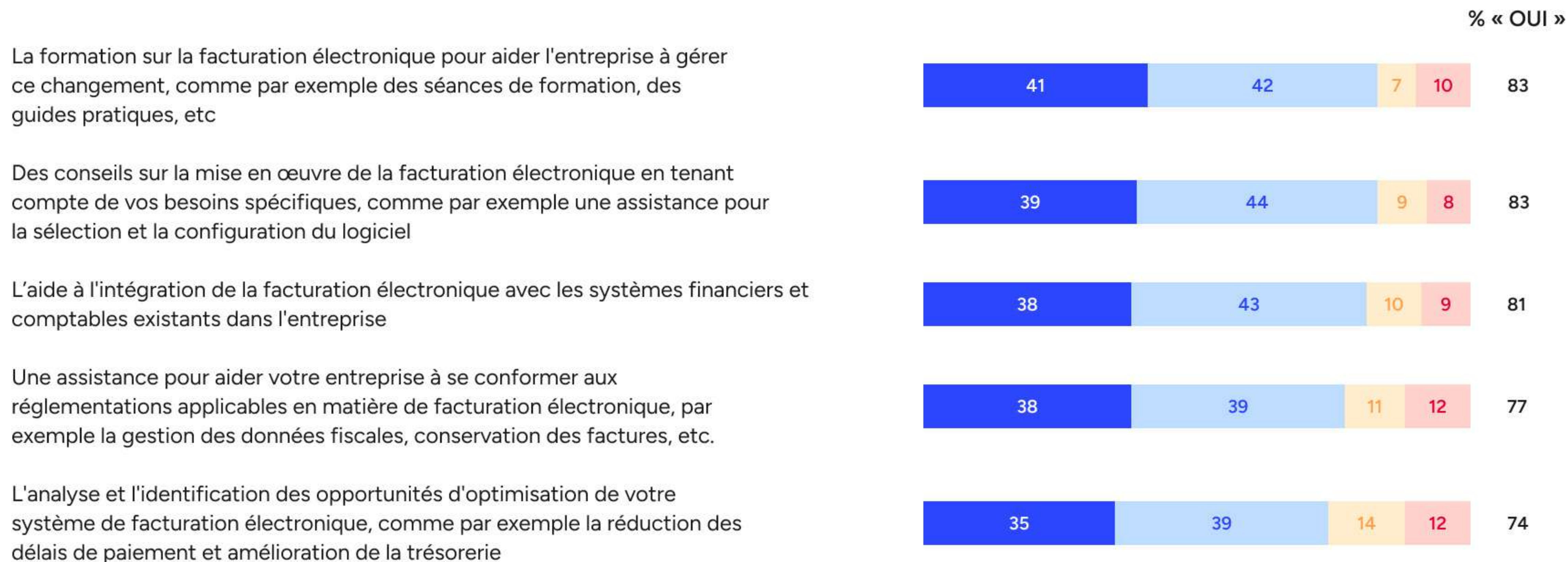
NOUVELLE QUESTION 2024

Question : « Quel a été ou sera votre critère décisif pour choisir de vous faire accompagner par un acteur plutôt qu'un autre ? » (base : Ensemble de l'échantillon)

En % « Au total »	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
La mise en place d'une solution facile d'utilisation pour vos équipes et sur laquelle elles puissent être formées rapidement	55	50	38	61	58	56	50	45	54	58	54	75
La capacité à vous proposer un système de facturation électronique qui s'intègre à votre système existant et qui n'exige pas de le changer entièrement	54	59	55	58	49	53	58	54	59	61	62	55
La légitimité pour assurer la mise en conformité de votre système de facturation avec la réforme	33	46	35	29	31	33	36	29	28	20	27	23
La maîtrise des spécificités de votre secteur d'activité	27	20	25	29	29	28	17	36	29	29	29	19
La capacité à proposer des services complémentaires pour optimiser vos process, la gestion de votre trésorerie	16	8	28	10	18	15	16	24	17	23	12	15
La capacité à gérer vos factures à l'international	8	11	19	5	5	7	18	12	13	3	14	12

● Les services potentiels proposés par les experts-comptables susciteraient l'intérêt des dirigeants d'entreprise, notamment en ce qui concerne la formation et le conseil

Question : « Dans le cadre de la mise en place de la réforme de la facturation électronique au sein de votre entreprise, souhaiteriez-vous que l'expert-comptable de votre entreprise vous propose les services suivants ? » (base : Ensemble de l'échantillon) **NOUVELLE QUESTION 2024**



■ OUI, TOUT À FAIT ■ OUI, PLUTÔT ■ NON, PLUTÔT PAS ■ NON, PAS DU TOUT

©Ipsos – Etude facturation électronique – Sopra Steria - Kolecto – Juillet 2024

● Cet intérêt est important quelle que soit la catégorie d'entreprise

Question : « Dans le cadre de la mise en place de la réforme de la facturation électronique au sein de votre entreprise, souhaiteriez-vous que l'expert-comptable de votre entreprise vous propose les services suivants ? » (base : Ensemble de l'échantillon) **NOUVELLE QUESTION 2024**

En % « OUI »	Ensemble	SECTEUR D'ACTIVITÉ				TAILLE D'ENTREPRISE						
		Agriculture Industrie	Construction	Commerce	Services	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	+ de 500 salariés
La formation sur la facturation électronique pour aider l'entreprise à gérer ce changement, comme par exemple des séances de formation, des guides pratiques, etc.	83	79	91	76	86	83	82	77	68	72	84	87
Des conseils sur la mise en œuvre de la facturation électronique en tenant compte de vos besoins spécifiques, comme par exemple une assistance pour la sélection et la configuration du logiciel	83	78	96	78	84	84	79	77	68	64	73	86
L'aide à l'intégration de la facturation électronique avec les systèmes financiers et comptables existants dans l'entreprise	81	84	90	77	80	82	78	82	74	72	81	88
Une assistance pour aider votre entreprise à se conformer aux réglementations applicables en matière de facturation électronique, par exemple la gestion des données fiscales, conservation des factures, etc.	77	91	80	75	74	78	76	80	78	62	84	88
L'analyse et l'identification des opportunités d'optimisation de votre système de facturation électronique, comme par exemple la réduction des délais de paiement et amélioration de la trésorerie	74	70	72	73	76	75	66	73	69	57	71	83

A close-up, shallow depth-of-field photograph of a person's hand holding a blue pen. The hand is wearing a grey, textured knit sleeve. The pen is held in a tripod grip. Below the hand, there are several sheets of paper with architectural drawings, including floor plans and sections. The background is blurred, showing a desk and some other papers.

• ANNEXES

● Fiabilité des résultats

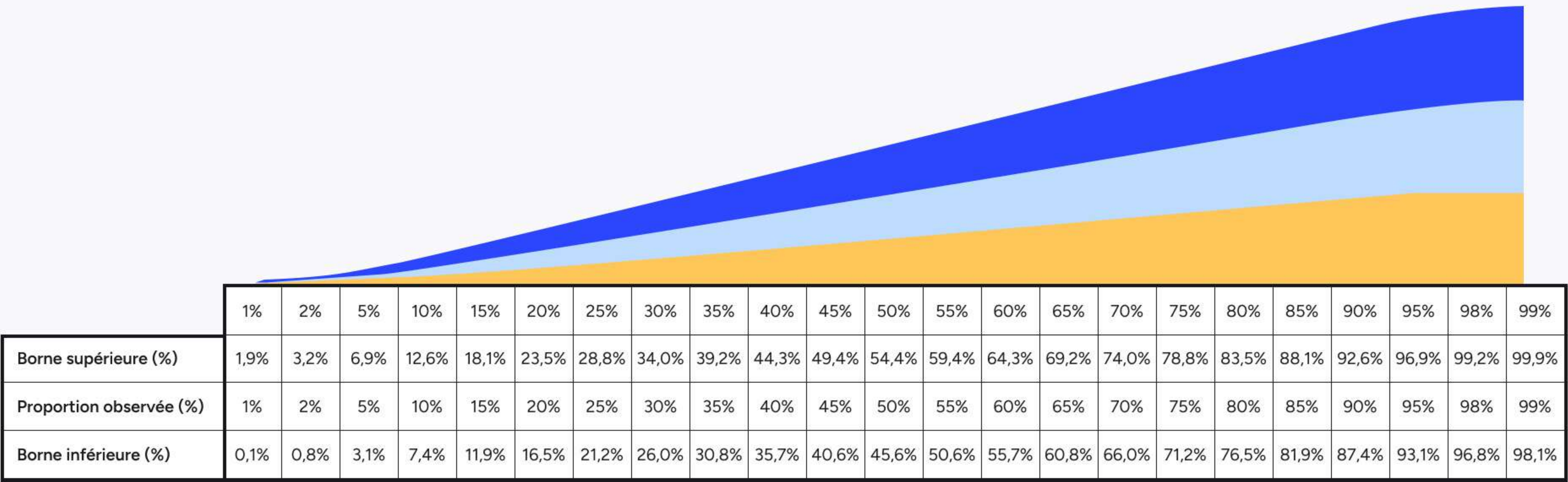
En l'occurrence s'agissant de cette étude :

Intervalle de confiance : 95%

Taille d'échantillon : 500

Les proportions observées sont comprises entre :

■ Borne supérieure (%) ■ Proportion observée (%) ■ Borne inférieure (%)





À propos d'IPSOS

Ipsos est le troisième Groupe mondial des études. Avec une présence effective sur 90 marchés, il emploie plus de 18 000 salariés et a la capacité de conduire des programmes de recherche dans plus de 100 pays.

Nos professionnels des études, analystes et scientifiques ont construit un groupe solide autour d'un positionnement unique multi-expertises – études marketing, opinion, citoyens, patients, gestion de la relation clients/employés. Nos 75 solutions sont basées sur des données primaires issues de nos enquêtes, de la surveillance des médias sociaux et de techniques qualitatives ou d'observation.

"Game Changers" – notre slogan– résume notre ambition d'aider nos 5 000 clients à naviguer plus facilement dans notre monde en profonde mutation.

Fondée en France en 1975, Ipsos est cotée sur Euronext Paris depuis le 1er juillet 1999. La société fait partie du SBF 120 et de l'indice Mid-60 et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD).

ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP
www.ipsos.com

Game changers

Dans un monde qui évolue rapidement, s'appuyer sur des données fiables pour prendre les bonnes décisions n'a jamais été aussi important.

Chez Ipsos, nous sommes convaincus que nos clients cherchent plus qu'un simple fournisseur de données. Ils ont besoin d'un véritable partenaire qui leur procure des informations précises et pertinentes, et les transforme en connaissances pour leur permettre de passer à l'action.

Voilà pourquoi nos experts, curieux et passionnés, délivrent les mesures les plus exactes pour en extraire l'information qui permettra d'avoir une vraie compréhension de la Société, des Marchés et des Gens.

Nous mêlons notre savoir-faire au meilleur des sciences et de la technologie, et appliquons nos quatre principes de sécurité, simplicité, rapidité et de substance à tout ce que nous produisons.

Pour permettre à nos clients d'agir avec plus de rapidité, d'ingéniosité et d'audace. La clef du succès se résume par une vérité simple : « YOU ACT BETTER WHEN YOU ARE SURE* »

**Pour prendre les bonnes décisions, il faut être sûr.*

À propos de Sopra Steria Next

Driving meaningful impact*

Avec plus de 4 000 consultants dans 30 bureaux en Europe, Sopra Steria Next, cabinet de conseil en management et transformation digitale du groupe Sopra Steria, œuvre chaque jour pour concevoir et déployer les projets et les transformations qui façonnent l'avenir.

Dans un monde en pleine révolution — technologique, écologique —, Sopra Steria Next allie business et technologie pour créer de la valeur au-delà du simple aspect économique, en donnant du sens aux données, en innovant grâce à l'intelligence artificielle et en engageant toutes les parties prenantes à chaque étape.

Grâce à cette vision et à son expertise, Sopra Steria Next accompagne ses clients dans la priorisation de leurs actions, pour un résultat concret et durable, pour eux, leurs employés, les citoyens et la Société dans son ensemble.

Il s'agit de donner une impulsion tangible à ce qui compte vraiment, ce qui est essentiel.

** Impulsons l'essentiel, pour un impact positif.*





À propos de Kolecto

Kolecto est une startup issue de la Fabrique by CA et soutenue par le Groupe Crédit Agricole, qui l'a choisie pour accompagner ses clients dans leur transition vers la facturation électronique.

Kolecto propose un outil intelligent qui simplifie et automatise la gestion financière à travers une interface fonctionnelle et accessible (collecte de justificatifs, rapprochement bancaire, paiement par campagne, descriptions produits, création devis et facture automatique, conversion en format électronique).

C'est en moyenne 5h gagnées chaque semaine pour les gestionnaires d'entreprises qui utilisent la plateforme.

Plus de 75% des 3.8 millions de TPE-PME, qui constituent le poumon de l'économie, ne connaissent pas les enjeux de la facturation électronique. Sans les compétences ou les moyens des grosses structures, elles ont besoin d'être accompagnées. Kolecto propose donc un accompagnement gratuit par de vrais interlocuteurs, de la prise en main de l'outil à son utilisation quotidienne, et les aide à décrypter la réglementation.



Kolecto.

L'outil de gestion intelligent et collaboratif

www.kolecto.fr